

# Mémo pour les inscriptions

## CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS AUX STAGES

### a/ Pour le secteur privé :

#### *3 mois avant le début du stage:*

Le candidat stagiaire fait acte de candidature en renseignant avec l'aide de son syndicat, la fiche de candidature . Le syndicat valide cette fiche. Le candidat stagiaire expédie sa demande de congés et informe l'UD sur l'accord ou pas de l'employeur pour ce congés formation.

#### *2 mois avant le stage:*

L'UD transmet au candidat stagiaire un dossier d'inscription.

Ce dossier est renseigné par le candidat stagiaire et par le syndicat.

Toutes les pièces demandées dans le dossier devront être retournées à l'UD sans quoi l'inscription ne sera pas validée. .

#### *1 mois avant le stage:*

L'UD expédie une convocation au candidat stagiaire si son inscription est validée.

### b/ Pour le secteur public

#### *3 mois avant le début du stage:*

Le candidat stagiaire fait acte de candidature en renseignant avec l'aide son syndicat, la fiche de candidature . Le syndicat valide cette fiche.

#### *2 mois avant le stage:*

L'UD transmet au candidat stagiaire une confirmation d'inscription au stage. Le candidat stagiaire expédie sa demande de congés à son employeur et informe l'UD sur l'accord ou pas de l'employeur pour ce congés formation.

#### *1 mois avant le stage:*

L'UD expédie une convocation au candidat stagiaire si son inscription est validée.

**Rappel :** si aucune réponse de la part de l'employeur 15 jours avant le stage, sa demande est validée. (à savoir que le refus par l'employeur doit être justifié)



## Formations syndicales

# Agenda 2021



Union Départementale CGT des Landes

*La Formation Syndicale*

Maison des syndicats - BP 114

97 Place de la Caserne Bosquet

40002 MONT DE MARSAN Cedex



## STAGES 2021

Du

Au

Durée

Inscription avant le

	mercredi 03 mars 2021	vendredi 05 mars 2021	3 JOURS	vendredi 05 novembre 2020
<b>PARTICIPER A LA VIE DE LA CGT ANCIEN NIVEAU 1</b>	lundi 29 mars 2021	vendredi 02 avril 2021	5 JOURS	mardi 01 décembre 2021
	mercredi 20 octobre 2021	vendredi 22 octobre 2021	3 JOURS	lundi 06 septembre 2021
	lundi 29 novembre 2021	vendredi 03 décembre 2021	5 JOURS	vendredi 02 juillet 2021
<b>NIVEAU 2 1ère partie 2021</b>	lundi 06 décembre 2021	vendredi 10 décembre 2021	5 JOURS	vendredi 03 septembre 2021
<b>NIVEAU 2 * 2ème partie (suite de decembre 2021)</b>	lundi 10 janvier 2022	vendredi 14 janvier 2022	5 JOURS	vendredi 08 octobre 2021
<b>PRUDIS</b>	lundi 22 mars 2021	vendredi 26 mars 2021	5 jours	lundi 21 janvier 2020
<b>PRUDIS ****</b>	lundi 04 octobre 2021	vendredi 08 octobre 2021	5 jours	lundi 05 juillet 2021
<b>DECOUVERTE DES MAITRISES DE NOS ARCHIVES SYNDICALES</b>	lundi 10 mai 2021	lundi 10 mai 2021	1 JOUR	vendredi 05 février 2021
<b>CSE PRISE DE MANDAT **</b>	lundi 13 décembre 2021	vendredi 17 décembre 2021	5 jours	lundi 13 septembre 2021
<b>CSE PRISE DE MANDAT</b>	lundi 22 février 2021	Vendredi 26 février	5 JOURS	report de novembre
<b>POLITIQUE FINANCIERE ET OUTIL DU TRESORIER</b>	jeudi 29 avril 2021	vendredi 30 avril 2021	2 JOURS	vendredi 29 janvier 2021
	jeudi 07 octobre 2021	vendredi 08 octobre 2021	2 JOURS	vendredi 02 juillet 2021
<b>RENFORCER LA CGT DES PRINCIPES ET DES ACTES ***</b>	lundi 20 septembre 2021	vendredi 24 septembre 2021	5 JOURS	lundi 21 juin 2021
<b>QUALITE VIE SYNDICALE ET CONNAISSANCE DE LA CGT</b>	lundi 13 décembre 2021	vendredi 17 décembre 2021	5 JOURS	lundi 13 septembre 2021
<b>LA CGT : DES PRINCIPES ET DES ACTES</b>	mercredi 22 mars 2021	vendredi 26 mars 2021	3 JOURS	lundi 21 décembre 2020
<b>CSSCT **</b>	lundi 15 novembre 2021	vendredi 19 novembre 2021	5 JOURS	vendredi 16 juillet 2021
<b>32 HEURES</b>	jeudi 28 octobre 2021	jeudi 28 octobre 2021	1 JOUR	lundi 28 juillet 2021
<b>LUTTE CONTRE L EXTREME DROITE</b>	vendredi 29 octobre 2021	vendredi 29 octobre 2021	1 JOUR	lundi 29 juillet 2021
<b>COMMUNICATION</b>	lundi 11 octobre 2021	vendredi 15 octobre 2021	5 JOURS	vendredi 9 juillet 2021

\* Le stage NIVEAU 2 - 2ème partie est soumis à condition d'accès: avoir déjà fait le NIVEAU 2 - 1ère partie .

\*\* Les stages sont soumis à condition d'accès: être titulaire du mandat . Se renseigner avant inscription auprès de la Formation Syndicale

\*\*\* Condition d'accès à voir avec le Responsable de la Formation Syndicale

\*\*\*\* Formation réservée aux Conseillers Prud'hommes

**INFOS :**

1 / Pour les formations COGITIEL: prendre contact avec le Responsable de la Formation Syndicale

2 / STAGE CARSAT ATMP : en attente de dates